

NOUVEAU - DIRECTEMENT SUR INTERNET

LES ASPECTS JURIDIQUES ET ÉTHIQUES APPLICABLES AUX DIRECTEURS COMMERCIAUX

Au cours de 2009 et début 2010, la CCAQ a convié tous les directeurs commerciaux à un séminaire très stratégique conçu sur mesure afin de faire une mise à jour des connaissances sur les aspects juridiques et éthiques encadrant ce travail. Plus de 700 personnes ont répondu à l'invitation. Nous avons donc transposé cette formation sur le web pour ceux qui n'auraient pas eu l'opportunité d'y assister.

La CCAQ est heureuse de vous offrir la formation directement sur Internet à partir de notre portail www.ccaq.com. Cette formation, d'une durée approximative de 3 heures, vous est offerte au coût minime de 50 \$.

Le séminaire permet aux participants d'obtenir une attestation de formation émise par la CCAQ à la suite de la réussite d'un examen en ligne.

La clientèle visée

Ce séminaire s'adresse principalement aux directeurs commerciaux chez les concessionnaires d'automobiles et de camions lourds.

Les objectifs poursuivis

- Connaître et maîtriser les principaux comportements éthiques
- S'approprier les éléments de la *Loi sur la Protection du consommateur*, de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* et du *Code civil du Québec* qui concernent les directeurs commerciaux
- Connaître les pratiques conformes aux exigences de l'OPC
- Maîtriser les obligations du commerçant et du directeur commercial
- Comprendre les principales clauses du contrat de vente de la CCAQ
- Parfaire ses connaissances quant aux aspects juridiques encadrant la vente de produits et services financiers

Le contenu

- Les notions de base applicables à la vente automobile
- L'application de la *Loi sur la protection du consommateur*
- Les principales clauses du contrat de vente de la CCAQ
- Le droit de résilier ou d'annuler un contrat d'achat ou de location à long terme d'un véhicule
- Les déclarations verbales ou écrites d'un représentant d'un commerçant
- Les produits et les services financiers
- Le Registre des droits personnels et réels mobiliers (RDPRM)
- Les décisions des tribunaux relatives aux directeurs commerciaux

Les formateurs

Ce contenu web est principalement sous forme de vidéo et est présenté par M^e Frédéric Morin, directeur des affaires juridiques et M^e Ian P. Sam Yue Chi, conseiller juridique, tous deux avocats à la CCAQ.

Formation en ligne sur les aspects juridiques et éthiques pour les directeurs commerciaux

Veillez retourner ce formulaire d'inscription à la CCAQ, accompagné d'un chèque de 56,44 \$ par personne (soit 50,00 \$ plus 2,50 \$ de TPS et 3,94 \$ de TVQ) émis à l'ordre de la CCAQ

Postez le tout à :

Madame Véronique Côté
Corporation des concessionnaires d'automobiles du Québec
140, Grande Allée Est, bureau 750
Québec (Québec) G1R 5M8

Pour de plus amples renseignements, composez le 418 523-2991

*Aucun remboursement d'inscription ne sera effectué
après le début de la formation*

Vous pourrez déduire les dépenses encourues pour ce séminaire conformément à la Loi favorisant le développement de la formation de la main-d'œuvre, puisque la CCAQ est agréée en vertu de l'article 1.26 du Règlement sur les dépenses de formation admissibles.

Voici les numéros de taxes de la CCAQ :
TPS – 106975634
TVQ – 1006105111

INSCRIPTION (EN LETTRES MAJUSCULES S.V.P.)

1. _____
(prénom, nom)

Courriel : _____

2. _____
(prénom, nom)

Courriel : _____

Concession : _____

Numéro de licence de la concession : _____

Tél. : _____ **Télec.** : _____